

Le Beausset

Juin > Juillet > Août 2020

Mag'



> La Maison des Arts Gabriel Polge de Combret inaugurée après sa réfection complète en Médiathèque et Salle de spectacle



> En présence de Philippe Vitel, Andrée Samat, Marc Lauriol et Catherine de Combret Thibierge



Vaincre la COVID-19 ensemble !

Chères Beaussétanes, chers Beaussétans,

Notre cher village fut vide durant de longues semaines. Dans ces moments particulièrement difficiles pour chacune et chacun d'entre nous, la municipalité et les services se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public, tant en mairie que dans le village. Tous les jours, j'étais présent en mairie pour diriger une « cellule de crise » qui était chargée de mettre en œuvre les mesures sanitaires et les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre du confinement. Merci aux agents qui, tous les jours, étaient sur le terrain, en mairie ou en télétravail : ils ont été exemplaires ! Merci à eux pour leur dévouement !

Dans les mesures prises, je souligne la distribution de masques à la population, l'ouverture de la Banque alimentaire, l'aide apportée aux personnes âgées et/ou malades qui ne pouvaient sortir de chez eux (courses, pharmacie, aide sociale, déplacements chez le médecin, ...). Un élan de solidarité a soufflé sur Le Beausset à tous les niveaux ! Je pense aux commerçants, pharmaciens, producteurs locaux, personnels d'aide à la personne, personnels de l'Education nationale, ...sans oublier les nombreux Beaussétans eux-mêmes qui nous ont apporté leur aide.

Après cet épisode difficile mais maîtrisé puisque nous n'avons enregistré aucun décès, nous avons eu deux temps forts pour notre belle cité :

L'inauguration après réfection complète de la Maison des Arts Gabriel Polge de Combret en Médiathèque et salle de spectacle en présence de nos partenaires que sont la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département du Var sans oublier l'aide précieuse apportée par l'Etat. Catherine de Combret Thibierge, fille de notre ami Gabriel Polge de Combret, ancien Maire, nous a fait l'honneur d'être présente à nos côtés pour cette belle journée importante pour l'activité culturelle Beaussétane.

Enfin j'ai signé le lundi 22 juin le permis de construire pour le renouveau de l'Espace Mistral. Le dossier avance et j'espère que les premiers coups de pioche pour sa réalisation arriveront vite. C'est un beau projet pour notre centre ancien permettant de l'embellir, en créant des logements afin de répondre aux exigences de l'Etat et qui dynamisera le commerce local.

Vous le voyez, nos projets se concrétisent. J'en veux pour preuve le travail réalisé pour le réaménagement du stade de football avec la création d'une aire multi-activités (début des travaux courant septembre) ainsi que la création d'une cuisine centrale pour la restauration scolaire.

Le mandat touche à sa fin. Durant 6 années, je me suis investi avec ma majorité pour que Le Beausset retrouve sa vitalité, sa beauté, son bien vivre. Je suis fier du travail que nous avons accompli tous ensemble. Dans quelques jours une nouvelle équipe va prendre les rênes de la Mairie. J'espère qu'elle œuvrera dans la continuité, pour le bien de tous les Beaussétans !

Continuez de prendre soin de vous dans cette période de déconfinement...restons vigilants et prudents et nous vaincrons le virus !

Avec émotion, je vous livre là mon dernier édito.

Georges Ferrero
1^{er} vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume



Le Beausset Mag'

Sommaire

Edito	2
Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4, 5
Question d'actu	6, 7
Travaux	8, 9, 10
Retour en images	11, 12, 13, 14
Actualités	15
Tribunes libres – essor économique	16
Etat-civil	16, 17
Agenda	18, 19
Photo de la cigale la nuit	20

- Directeur de la publication :
M. Le Maire, Georges Ferrero
- Rédaction : Cabinet du Maire
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole
de Jacky Laurent, Thierry Gueirard
et des associations
- Conception graphique et réalisation :
SIRA - 04 94 74 00 09
- Dépôt légal : à parution
- Ne pas jeter sur la voie publique

Cérémonies - Vie Patriotique

Cérémonies patriotiques auxquelles ont participé Monsieur le Maire et son Conseil municipal :

Vendredi 1er novembre 2019 : commémoration de la Fête des morts par le Comité du Souvenir Français

Lundi 11 novembre 2019 : commémoration de l'Armistice de 1918 dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale avec Exposition « L'année 1918 et le centenaire de l'Armistice par le Collectif Beaussétan 14-18 et la présentation du livre « Le Beausset et la Grande Guerre » réalisé par le Collectif Beaussétan 14-18

Jeudi 5 décembre 2019 : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Vendredi 8 mai 2020 : célébration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Jeudi 18 juin 2020 : commémoration de l'Appel historique du Général de Gaulle le 18 juin 1940

Cérémonies patriotiques à venir :

Mardi 14 juillet 2020 : fête nationale du 14 juillet

Jeudi 20 août 2020 : cérémonie en mémoire du chasseur Antoine SIMONI et cérémonie de la libération du Beausset le dimanche 20 août 1944





INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME

Année scolaire 2020-2021

Les inscriptions aux transports scolaires se feront à compter du 15 juin 2020 uniquement par voie dématérialisée en procédant aux étapes suivantes :

(Les services scolaires de votre Commune de résidence se tiennent à votre disposition pour vous aider dans la démarche. Pour une organisation optimale des transports, merci de bien vouloir vous inscrire avant le 25 août 2020.)

- 1
 - Accéder au site des transports scolaires de la CASSB par le lien <https://www.agglo-sudsaintebaume.fr/inscriptions-transports-scolaires/>
 - Se connecter au site d'inscription en ligne en cliquant sur [Inscription Transports scolaires](#)
 - Ouvrir la rubrique "demande d'inscription", compléter les informations demandées et fournir les documents nécessaires.
- 2
 - Le Service Transports de la CASSB procédera alors à l'instruction de votre demande d'inscription et échangera avec vous par mail en cas de besoin.
Attention, des documents complémentaires peuvent vous être demandés par le service scolaire de votre commune de résidence si présence d'accompagnateurs.
 - Dès validation de votre dossier, un numéro personnel vous sera envoyé par mail pour finaliser votre inscription.
- 3
 - Créer votre compte web à l'aide de votre numéro de dossier, en retournant sur le site d'inscription - rubrique "mon dossier".
 - Procéder au paiement par carte bancaire du titre de transport dans la rubrique « boutique » (possibilité d'envoyer un chèque à la CASSB à l'ordre du trésor public ou de payer en espèces sur place).
 - Votre carte d'abonnement aux transports scolaires vous sera ensuite adressée par courrier postal.

Contact : Service Transports de la CASSB – 155 avenue Jansoulin – 83740 LA CADIÈRE D'AZUR
Téléphone : 04.94.98.26.98 – Email : transports@sudsaintebaume.fr

ils partent avec nous!

ET LUI, IL FAIT QUOI POUR LES VACANCES ?

Tous les conseils pour organiser les vacances de votre animal :
WWW.ILSPARTENTAVECNOUS.ORG



Déchèterie

La déchèterie intercommunale du Beausset

La carte d'accès à la déchèterie du Beausset n'est plus obligatoire pour les particuliers. Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile pour profiter de ce service intercommunal.

Déchèterie Intercommunale du Beausset (Gérée par la Communauté d'agglomération Sud-Sainte-Baume)

RN 8 - 83330 Le Beausset - Tél : 04 94 98 77 27
Du lundi au samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h.
Le dimanche : de 8h à 12h.

Profitez également du Service de collecte des encombrants

(Réservé aux particuliers) !
Ramassage Tous les lundis sur rendez-vous

N° VERT : 0 800 805 500 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou Email : lacollecteavotreservice@bronzo.fr



**Abonnement PASS ZOU ! Etudes
LES ESSENTIELS A SAVOIR**

POUR QUI ?

- De la maternelle à la fin des études supérieures, y compris les apprentis, les stagiaires de la formation professionnelle, les élèves des formations sanitaires et sociales, les jeunes en formation et les volontaires du service civique
- Entre 3 et 26 ans inclus
- Être domicilié et scolarisé en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

POUR QUOI ?

- Trajets scolaires et/ou de loisirs en illimité sur toutes les lignes du réseau Régional ZOU ! lignes interurbaines, LER, TER et Chemins de Fer de Provence
- Du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

COMMENT ?

- Inscription en ligne à partir du 23 juin
- Mode d'emploi : aller sur www.zou.maregionsud.fr
- Pièces justificatives à fournir au moment de l'inscription : photo, justificatif de quotient familial de moins de 3 mois le cas échéant, et dans certaines situations, justificatif de domicile de moins de 3 mois, justificatif de formation, copie de la pièce d'identité.
- Titre de transport envoyé à domicile par courrier quelques jours avant la rentrée.

TARIFS ?

- Les tarifs seront communiqués ultérieurement
- Il existe un tarif solidaire pour les familles à ressources modestes (Quotient familial ≤ 700 €)
- Paiement en ligne, intégral ou en 3 fois (le paiement en 3 fois n'est possible que jusqu'au 30 septembre).

OÙ SE RENSEIGNER ?

- Sur le site www.zou.maregionsud.fr
- Par téléphone, à partir du 15 juin 2020 au 04 86 88 50 50 (de 8h à 18h du lundi au samedi)





Permanence du conciliateur de justice

Tous les 15 jours, le 1^{er} mercredi de chaque mois après-midi pour les nouvelles demandes et le 3^{ème} mercredi de chaque mois après-midi pour les dossiers en cours.
Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'accueil de la mairie.

Permanence avocat

Rendez-vous le 3^{ème} vendredi de chaque mois.
Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'accueil de la mairie.

Tél. : 04 94 98 55 75
accueil@ville-lebeausset.fr

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



PERMANENCES JURIDIQUES

PERMANENCES SPECIALISEES DROIT DU TRAVAIL

Toulon (Maison de Justice)	04 94 87 14 60	1 ^{er} jeudi
La Seyne-sur-Mer (Maison de Justice)	04 94 63 50 98	1 ^{er} Vendredi
Draguignan (PAD)	04 98 10 29 20	1 ^{er} jeudi
Fréjus (PAD)	04 94 51 76 42	1 ^{er} jeudi

PERMANENCES NOTARIALES

Bandol	04 94 07 83 13	1 ^{er} jeudi
Brignoles (PAD)	04 98 05 93 73	1 ^{er} mardi
Draguignan (PAD)	04 98 10 29 20	1 ^{er} lundi
Fréjus (PAD)	04 94 51 76 42	1 ^{er} vendredi
Hyères (PAD)	04 94 01 84 04	1 ^{er} jeudi
Ollicules	04 94 30 41 41	4 ^{ème} mercredi
Saint Maximin (PAD)	04 94 86 65 10	2 ^{ème} Jeudi
La Seyne-sur-Mer (MJD)	04 94 63 50 98	1 ^{er} mardi du mois
Toulon (MJD)	04 94 87 14 60	4 ^{ème} jeudi

PERMANENCES SPECIALISEES ECRIVAIN PUBLIC

« Ecrivain plume » Place Rainna, Toulon (BU)	06 10 40 25 61	Tous les mardis Après-midi
Toulon T7 - Place Gabriel Péri	Sans rendez-vous Salle 072	Tous les vendredis Après-midi
PAD de Hyères	04 94 01 84 04	1 ^{er} Mardi
Draguignan (PAD TGI)	04 98 10 29 20	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi
PAD de Fréjus	04 94 51 76 42	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi
La Garde-Freinet (MSAP)	04 94 55 23 67	1 ^{er} jeudi
Le Muy (BU)	04 98 12 49 36	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi
La Seyne sur Mer (MJD)	04 94 63 50 98	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi matin

PERMANENCES SPECIALISEES CIDFF

Toulon TGI Salle 072	04 94 09 61 91	Un mercredi par mois
Hyères (PAD)	04 94 01 84 04	3 mardis / mois (dont 1 mardi permanence en droit du travail)
Brignoles (PAD)	04 98 05 93 73	Tous les vendredis
Draguignan (PAD)	04 98 10 29 20	1 Jeudi / mois
Fréjus (PAD)	04 94 51 76 42	1 lundi / mois

HUISSIERS DE JUSTICE

La Seyne-sur-Mer (MJD)	04 94 63 50 98	1 ^{er} jeudi
Toulon (MJD)	04 94 87 14 60	4 ^{ème} vendredi
Brignoles (PAD)	04 98 05 93 73	3 ^{ème} vendredi (tous les deux mois)
Draguignan (PAD)	04 98 10 29 20	2 ^{ème} lundi
Fréjus (PAD)	04 94 51 76 42	2 ^{ème} jeudi
Saint Maximin (PAD)	04 94 86 65 10	3 ^{ème} vendredi
Hyères (PAD)	04 94 01 84 04	1 ^{er} lundi
Saint Raphaël (Maison des droits)	04 94 40 40 20	2 ^{ème} mardi

AVOCATS Aire Dracénoise

Aups	04 98 10 29 43	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi
Brignoles (PAD)	04 98 05 93 73	1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi
Barjols (MSAP)	04 82 29 96 44	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi
Cavalaire-sur-Mer	04 94 64 45 20	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi
Draguignan (PAD)	04 98 10 29 20	1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi
Favence	04 94 39 09 10	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi
Flassans	04 94 37 00 50	Tous les 2 mois
Fréjus (PAD)	04 94 51 76 42	2 ^{ème} , 4 ^{ème} mercredi
Fréjus (Tribunal de proximité)	04 94 60 44 33	1 ^{er} mercredi
Le Carnet des Maires	04 94 50 08 21	3 ^{ème} lundi
Le Luc-en-Provence	04 94 50 01 04	1 ^{er} lundi
Montmeyan	04 94 69 60 80	1 ^{er} lundi tous les 2 mois
Puget sur Argens	04 94 19 67 00	3 ^{ème} vendredi
Rians	04 82 29 96 46	Tous les 2 mois
Saint Maximin (PAD)	04 94 86 65 10	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi
Saint Raphaël (CCAS)	04 94 40 40 20	1 ^{er} , 3 ^{ème} lundi
Saint Tropez (CCAS)	04 94 97 81 57	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi
Le Muy	04 98 12 49 36	2 ^{ème} Mardi

AVOCATS Aire toulonnaise

Bandol	04 94 07 83 13	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis
Belgentier	04 94 33 13 00	2 ^{ème} lundi
Bornes les Mimosas	04 94 01 58 66	1 ^{er} mercredi
Carnoules	04 94 13 80 00	2 ^{ème} mardi
Carqueiranne	04 94 12 34 30	1 ^{er} , 4 ^{ème} mercredi
Cuers	04 94 33 11 00	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi
Hyères (PAD)	04 94 01 84 04	2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} Lundi
La Farlède	04 94 27 85 84	4 ^{ème} vendredi
La Garde	04 98 01 15 10	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredis
La Londe	04 94 01 55 00	1 ^{er} mardi
Le Beausset	04 94 98 55 75	3 ^{ème} vendredi
La Seyne-sur-Mer (MJD)	04 94 63 50 98	Lundi, mardi
Le Revest	04 94 98 19 90	1 ^{er} vendredi
Ollicules	04 94 30 41 33	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi
Pierrefeu	04 94 13 53 13	1 ^{er} jeudi
Saint-Cyr-sur-Mer	04 94 32 01 79	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi
Saint-Mandrier	04 94 11 51 60	4 ^{ème} vendredi
Sanary-sur-Mer	04 94 88 50 70	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi
Six-Fours-les-Plages	04 94 34 94 50	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi
Sollès-Toucas	04 94 28 90 47	1 ^{er} vendredi
Toulon (MJD)	04 94 87 14 60	Lundi, mercredi et jeudi
Tribunal Judiciaire (TJ) de Toulon	Sans rendez-vous Salle 072	1 ^{er} jeudi du mois le matin et tous les jeudis après-midi
Toulon (mairie annexe pont du las)	04 94 36 37 41	Tous les vendredis
Toulon Sainte-Musse	04 94 36 47 66	3 ^{ème} jeudi

Consultations sur rendez-vous auprès de la mairie, organisme ou structure

Covid 19

Durant toutes ces semaines où nous avons vécu une situation totalement inédite quant à son ampleur et à sa durée, encore incertaine, nous avons agi !

Depuis plusieurs mois, notre pays fait face à la propagation du virus Covid-19, qui a touché des dizaines de milliers de nos compatriotes. Nous avons, avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches des victimes. Cette épidémie qui affecte tous les continents et frappe tous les pays européens est la plus grave crise sanitaire qu'aït connue la France depuis un siècle. Dans l'immense majorité des cas, la Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés et/ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer.



A la suite des annonces du Président de la République, le Maire, Georges Ferrero, a réuni l'ensemble des responsables des services de la ville ainsi que ses Adjointes pour mettre en place l'ensemble des actions destinées à lutter contre le virus, à assurer la sécurité sanitaire de nos agents et à soutenir et protéger la population. Ces réunions ont eu lieu à chaque fois que cela a été nécessaire et après chaque étape du confinement puis du déconfinement. Le Maire a été en contact permanent avec le Préfet, les Maires de l'agglomération, le Président de l'Association des Maires du Var et le Président de la région PACA.



Nous avons recensé l'ensemble des besoins et des conséquences induites par la fermeture de nos écoles et des bâtiments municipaux.

Les enfants du personnel soignant habitant Le Beausset ont été accueillis dans nos écoles et dans la crèche et par notre personnel municipal durant les vacances de Pâques.

Les services municipaux ont été fermés au public mais ils sont restés joignables par téléphone et par mail. Certains ont continué d'assurer une présence physique tels que les services techniques et le service propreté, le pôle enfance, la police municipale et bien sûr une permanence pour l'état civil (naissances et décès). Le Maire entouré de ses élus, la Direction générale et le Cabinet étaient bien entendu mobilisés au quotidien et présents en mairie tous les jours pour régler les difficultés de toute nature rencontrées par les Beaussétans.



Les parcs et jardins, aires de jeux, terrains de sports, salles municipales, point bibliothèque, Maison du tourisme, pôle Saint-Exupéry sont restés fermés jusqu'à début juin.

Les marchés du mercredi, du vendredi et du dimanche ont été suspendus jusqu'à la fin du confinement malgré nos demandes de dérogation au Préfet.

Toutes les manifestations organisées par la Municipalité, les associations ou encore les clubs sportifs, ont été annulées jusqu'au 10 juillet, date de fin prévue de l'état d'urgence par le Gouvernement.



J'ai aussi demandé à ce qu'une attention soit portée à nos concitoyens les plus fragiles et les plus isolés. Ces personnes référencées dans le cadre du plan canicule par exemple ont toutes été contactées et, pour celles qui en avaient besoin, ont obtenu toute l'aide nécessaire. Un certain nombre d'autres habitants (malades et/ou âgées et non référencés) ont sollicité eux aussi de l'aide. Là encore les services municipaux et les élus ont été réactifs et les ont aidés à chaque fois que nécessaire.

Certains d'entre vous ont fait preuve de solidarité et nous ont aidé pour soutenir ces personnes vulnérables.

De la même façon, la mairie a assuré le fonctionnement de la banque alimentaire jusqu'à fin mai grâce au dévouement des agents municipaux et des élus. Dans ce cadre la Croix Rouge a mis à notre disposition des bénévoles pour soutenir notre action et venir en aide à nos concitoyens ne pouvant se déplacer. Le Secours Catholique, quant à lui, a continué de distribuer ses chèques, dits bons alimentaires, à ses bénéficiaires. Enfin, les services sociaux du Département du Var ont été très présents et nous ont secondé autant que faire se peut.





Pour ce qui est de la distribution de matériel de protection (masques, blouses de protection, gants, surchausses, charlottes...) nous en avons donné selon les besoins et nos possibilités aux professionnels de santé, à la Maison de retraite Manon des sources, à la clinique Sainte Thérèse, à la crèche et aux micro crèches, aux vétérinaires, à la Maison des frères, aux commerçants à leur reprise d'activité.

Enfin concernant la distribution de masques à la population, nous avons organisé, du jeudi 7 au dimanche 10 mai dernier, la distribution gratuite de masques lavables aux Beaussétans qui le souhaitent et qui sont un complément des gestes barrières.

Pour cela, nous avons acheté des masques en tissu et nous avons pu bénéficier du don de masques chirurgicaux donnés par la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume et par la Région SUD PACA. Nous avons aussi pu acheter par l'intermédiaire de l'Association des Maires du Var un stock de masques chirurgicaux. Depuis début juin nous procédons à une nouvelle distribution de masques en tissu à la population grâce à un nouveau don de la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume. Nous adressons à tous nos partenaires de vifs remerciements pour toute l'aide apportée.

Dans cette période exceptionnelle, la municipalité adresse de chaleureux remerciements à l'ensemble des services municipaux qui sont restés mobilisés et à tous les Beaussétans qui ont apporté leur aide pour faire front dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent. Être au service des Beaussétans, voilà notre priorité.

Un grand merci à tous !



Travaux d'assainissement Chemin des escouradières



Reprise du pluvial chemin de la Font des pères



Création de la Fontaine Font Neuve



Remise en état et pose d'enrobé, chemin des Folies



Création d'une aire de croisement chemin des Folies



Réfection totale de l'enrobé chemin de la Migoua

Création d'un mur de soutènement chemin de Gailleux suite aux inondations de cet automne



Installation de nouveaux jeux dans les écoles



Création d'un cheminement piétons par le Département sur la RDN8



Travaux d'adduction d'eau potable Chemin de la Croix de Barry et rue Drutel

Reprise de l'enrobé autour de la BAI rue Portalis afin de réduire la gêne sonore - test concluant



Remplacement de la clôture entre le stade de Football et la résidence et nettoyage complet des espaces verts





La Maison des Arts GABRIEL POLGE DE COMBRET



Retour en images

- 1-4** Inauguration de la Maison des Arts
- 5-8** Inauguration de La Cigale
- 9-10** Forum Azur Emploi
- 11-13** Illuminations de Noël
- 14-15** Inauguration de la crèche de Noël
- 16-17** Crèches à travers le monde au Beausset-Vieux
- 18-22** Festivités de Noël
- 23-24** Patinoire de Noël
- 25** Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
- 26** Inauguration d'un pôle associatif Etienne Basso
- 27** Remise de colis à nos aînées
- 28** Remise des chèques KDO aux lauréats du Bac et du Brevet avec mention très bien
- 29** Réunion pour la nouvelle voie d'accès
- 30-32** Voeux à la population du Beausset
- 33-35** Exposition Le Beausset joue aux Playmobil







14



15



16



17



18



20



21



19



22



23



24



Lors du conseil municipal du 30 janvier 2020, nous avons ouvert des crédits pour mener à bien la création d'une cuisine centrale et le réaménagement du stade de football.



Création d'une cuisine centrale

La commune a souhaité créer une cuisine centrale dans un bâtiment spécialement dédié, pouvant desservir les trois restaurants scolaires. Cette implantation permettra ainsi de produire 1200 repas par jour au lieu des 800 actuels. Les réfectoires seront réaménagés en conséquence. Il est aussi envisagé d'installer une chambre froide bio qui contribuera à développer les produits bio dans nos menus scolaires.

La procédure est lancée...Le coût estimé pour cette cuisine centrale s'élève à 1 350 000€ HT, sans les équipements. L'Etat nous a déjà notifié une subvention DETR de 337 500€. Nous sommes en attente de réponse pour les autres subventions demandées.



Réaménagement du stade de football et création d'une aire multi-activités

Le stade de football de la commune a été créé en 1965. Il y a quelques années, des travaux de requalification de l'aire de jeux du terrain de football municipal ont été réalisés. Ces travaux portaient sur l'aménagement d'une aire en gazon synthétique y compris la réalisation d'un drain avec système d'arrosage et reprise du réseau pluvial.

Considérant l'état actuel de la surface de jeux ainsi que les besoins de la commune en matière d'équipements sportifs et considérant les obligations faites en matière d'accessibilité handicapé, il convient de procéder à la requalification complète du stade de football en intégrant l'ensemble des obligations et normes en la matière. Ainsi nous avons lancé la procédure pour la réfection du terrain principal et la création d'une aire multi-activités. Les

matériaux utilisés seront de type garnissage écologique issu de matériaux biosourcés.

De même, nous avons prévu la création d'une piste d'athlétisme composée de 3 couloirs en tartan et le déplacement des aires de saut en longueur et de lancer de poids. Enfin, seront installés plusieurs agrès type fitness accolés à l'aire multi-activités.

Le coût estimé du projet s'élève à 720 000€ TTC, avec une subvention DSIL de l'Etat notifiée de 180 000€. Nous sommes en attente de réponse pour les autres subventions demandées.

La procédure de marchés publics a été lancée et les travaux devraient débuter courant septembre.

Tribune libre des groupes minoritaires

Nous remercions tous les personnels communaux, les personnels de première et deuxième lignes, d'avoir œuvré durant cette période difficile de confinement qui a révélé encore une fois une solidarité beaussetane toujours présente. Cette fin de confinement a impacté tous les Beaussetans. Il est temps de faire un bilan de la mandature qui s'achève. Nous avons subi par deux fois une augmentation des impôts locaux et des recours à l'emprunt excessif.

Des travaux non maîtrisés ayant des conséquences financières importantes : Une réorganisation des écoles passant d'un budget de 80 000€ à plus de 900 000€ qui n'a pas tenu les engagements initiaux, une maison des arts inaugurée en toute hâte avec des dérapages successifs pour un montant global de près d'1 million €. Ceci n'est pas une liste exhaustive des dérapages budgétaires constatés que nous avons dénoncé lors des différents Conseils Municipaux.

Nous avons assisté impuissants à une défiguration de nos entrées de ville par des programmes immobiliers sans concertation préalable (les vents d'ange, les coquelicots).

Que dire de la dilapidation de notre patrimoine communal avec la vente de l'Espace Mistral !!! Et 6 années sans qu'aucun nouveau PLU ou PLU modifié ne soit présenté et adopté en Conseil Municipal.

Cette gestion qui relève de l'amateurisme laisse un goût amer aux beaussetans, et ce ne sont pas quelques banderoles qui fleurissent dans notre village qui changeront ce bilan municipal.

Dans cette période après COVID, un maire doit gérer sa commune en privilégiant la santé de tous, une économie locale respectueuse de son environnement, une entraide, sans oublier la jeunesse, avec une vision éclairée...

Les élus du Beausset en Marche.

La crise sanitaire aura prolongé un peu plus encore ce mandat municipal dans des conditions particulières. Si la question sanitaire est relativement maîtrisée à présent, c'est sur nos artisans et nos petites ou moyennes entreprises que les difficultés continuent le plus de peser. Nous pensons à eux, comme nous gardons une pensée envers tous ceux qui ont été endeuillés ces derniers mois.

Nous n'aurons de cesse de le répéter : c'est en anticipant, en produisant et en consommant au plus près de chez nous que nous pouvons assurer un cercle vertueux d'une vie économique saine. Fasse que cette crise serve à un retour à la raison.

Beaucoup d'autres actions doivent être menées conjointement au Beausset. Il faut par exemple, comme nous l'a montré les effets dramatiques du confinement, accentuer le soutien aux femmes battues et créer des structures d'accueil pour elles et leurs enfants qui subissent aussi de terribles violences. Mais aussi renforcer toujours notre sécurité ; avec les beaux jours qui reviennent, certains « ados » et leurs deux-roues causent de multiples incivilités, entre autres ! Le soutien à nos forces de l'ordre doit aussi être rappelé, dans ces temps où l'on cherche scandaleusement à les discréditer.

2020 ne sera pas une année comme les autres. Mais le courage et dévouement de plus grand nombre, à l'image de celui des soignants, nous montre aussi que nous sommes capables de grandes choses.

Alors, après l'étape du second tour des municipales le 28 juin, où il est important de vous déplacer pour voter et vous exprimer, ou de donner une procuration pour tout de même décider, nous vous souhaitons de passer un bon été !

Yolande BONNAURE, Matthieu DELLWING, RN Le Beausset Bleu Marine

Naissances

BIZZARI Anna	née le 18 octobre 2019 à La Ciotat
DELPORTE Manon	née le 21 octobre 2019 à La Ciotat
FAITICHE-BAÏGES Agathe	née le 30 octobre 2019 à Toulon
AZIBART Sacha	né le 30 octobre 2019 à La Ciotat
CORTEZ Amaury	né le 11 novembre à Toulon
QUANTIN Sandro	né le 13 novembre à La Ciotat
BRUNORI Jules	né le 18 novembre 2019 à La Ciotat
DE GUIGNÉ Pharrell	né le 20 novembre 2019 à La Ciotat
BELLONO Tom	né le 20 novembre 2019 à La Ciotat
ROUSSEAU Maria	née le 22 novembre 2019 à La Ciotat
CARRÉRE Louis	né le 28 novembre 2019 à Toulon
BEJAOUI Rayan	né le 01 décembre 2019 à Toulon
LAMBERT Juliette	née le 29 décembre 2019 à Toulon
ZEEVI Eve	née le 14 janvier 2020 à La Ciotat
ANTONIN Raphaël	né le 14 janvier 2020 à Toulon
LE LUYER Augustin	né le 29 janvier 2020 à Hyères
MARTINEZ Peio	né le 07 février 2020 à La Ciotat
VILLERMÉ Billie	né le 07 février 2020 à La Ciotat
TRAMONI Noé	né le 24 mars 2020 à La Ciotat
GRIVOTET Jenny	née le 02 avril 2020 à Toulon
RAMEAU Théa	née le 07 mai 2020 à Toulon
LONGCOURTY Milya	née le 22 mai 2020 à La Ciotat

Mariages

FRONDUTTI Grégory et DEROUET Sandrine	le 19 octobre 2019
LANA Stéphane et COUASNÉ Aurélie	le 19 octobre 2019
SAN CARLOS Geoffrey et ZANELLA Laurie	le 19 octobre 2019
JUSTINANY Franck et LEJEUNE Stéphanie	le 25 octobre 2019
ROUSSIN Pascal et GAUFFRIAUX Céline	le 21 décembre 2019
RUIZ Michaël et SENSEVY Manon	le 06 Juin 2020

Tribune des Elus du Beausset Rassemblé.

En période électorale le contenu de la tribune libre d'un journal d'une collectivité ne doit avoir qu'un caractère strictement informatif et ne retranscrire que les positions prises par les groupes politiques sur les décisions institutionnelles adoptées par leur collectivité. (guide du candidat et du mandataire financier).

Par respect pour l'électeur et la loi, le Beausset Rassemblé s'abstiendra de tout commentaire en cette période.

Nous rappelons que voter est un droit et un devoir.

Edouard Friedler et Pierre Rossano pour le Beausset Rassemblé.

Essor économique

**Gi Location de Bennes
Z.A. GOUORGO - RNB**

Location de mini pelle
04 94 07 00 09 / 06 35 02 93 13
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

Décès

03/10/2019	HAMAYA Fosy
16/10/2019	BLANC Hélène, Francine, épouse LAPIERRE
20/10/2019	SIVADJIAN Fernande Marie, épouse GUEIT
02/11/2019	LAGET Colette Henriette Marie, épouse HERREN
04/11/2019	TADJER Ali
06/11/2019	BATCHEVITCH Nadine Monique Clotilde
07/11/2019	SANCHEZ Odette Andrée Eliane, épouse GIRAUD
18/11/2019	GATJENS Dieter Heinz
21/11/2019	CAÏS Bernard, Pierre, Jean
24/11/2019	MANGANIELLO Annie, Paule, Andrée, épouse DONATI
25/11/2019	GUIBERT Julienne Marie Thérèse, épouse BERENGER
01/12/2019	ROSSI Antoinette, Joséphine, épouse FOUILLON
02/12/2019	AUBERTIN Lucienne, épouse CHÉREAU
04/12/2019	SOGLER Janine Madeleine, épouse LABRUNIE
06/12/2019	ROLLAND Gisèle Claire Françoise, épouse PATALANO
10/12/2019	SCHUSTER Jeanne, Alice, Marie, Louise, épouse PETITJEAN
12/12/2019	MARTINEZ Roger
13/12/2019	NIRANI Amélie, épouse RIBOIS
13/12/2019	POURCEL Pierre, François
14/12/2019	COLIN Nicole Marie-Rose Emilienne Juliette, épouse MOHR
14/12/2019	BOTTINELLI Charline Marie Hélène, épouse MAHÉ
15/12/2019	LUZURIC André René
16/12/2019	DEBACQ Roberte, Geneviève, épouse SAUZIER
22/12/2019	DEFOSSEZ Monique Rosa Joséphine, épouse GOURSALT
23/12/2019	SAVINA Colette, épouse VIDAL
25/12/2019	VALENQ Jeannine, Rose, Marie, épouse SINIBALDI
26/12/2019	VÉZY Gabrielle, Marguerite, épouse LORENZO
02/01/2020	TARABUSI Bruno
02/01/2020	PLOUGONVEN Robert, Pierre, Edmond
06/01/2020	LOPEZ Etienne Thérèse Isabelle, épouse BRANDENBURGER
11/01/2020	GESBERT Jean-Claude
21/01/2020	PANTALACCI Maryse Laurence, épouse GIROUX
23/01/2020	GUINARD Marcelle, épouse SABOURIN
26/01/2020	CERDA Alfred Aristide
28/01/2020	COSTE Karin , épouse MAILLOT
03/02/2020	DE TORRES Jeanne Marie Joséphine Philomene
08/02/2020	GOURRIER Roger, Charles
11/02/2020	DI LUZIO Rose-Marie, épouse JAUBERTHIE
17/02/2020	NOVELLI Lucienne Mireille, épouse FRONDA
18/02/2020	MATTIO Louis Jean
29/02/2020	SOMA Marie Jeanne Juliette, épouse NIRANI
29/02/2020	SALICETI Pierre, Marcellin, Honoré
02/03/2020	FERTÉ Annie Hélène, épouse SINGER
03/03/2020	TURCAN Colette Marinette, épouse GINDRE
03/03/2020	LOVÉN Maj-Inger , épouse LE DUC
11/03/2020	LECA Angèle, épouse CHIESA
14/03/2020	VEITH Françoise Paule Berthe, épouse SARRAT
19/03/2020	MADDALENA Georgette, épouse RODENAS
19/03/2020	FOURNIER Danielle, Renée, Marina, épouse CAS
27/03/2020	TRINCHERO Gaston, Daniel, Roger
31/03/2020	TOURNOIS Bernadette, Marie, Thérèse, épouse BROQUARD
31/03/2020	TREGNIER Anne, Marie, Thérèse
03/04/2020	LAHUERTA Jean
03/04/2020	DOREL Joseph, Antoine
05/04/2020	BREDILLET Françoise, Marie, Marthe, Paulette, épouse MARINETTI
13/04/2020	GÉRARDIN Frédéric, Guy
18/04/2020	DIOT Robert, Emile, Eugène
18/04/2020	LECASBLE Denise, Julienne, Agathe, épouse LENGLET
20/04/2020	PÉROTIN Josette Christiane, épouse DI MEO
22/04/2020	PELLEGRIN Denis, Pierre, Guy
23/04/2020	SAVARE Jean-Pierre, Maurice
27/04/2020	CLAUSOLLES Jean-Philippe, Eugène, Louis, Paul
02/05/2020	LANTERI Jeannine Marie Appolonie, épouse LEMOINE
05/05/2020	MINI Caterina, épouse MARCHAND
08/05/2020	CANDIA Francis, Charles, Raphaël
10/05/2020	LIONS Antoinette, Marcelle, Henriette, épouse FABRE
14/05/2020	COLL Jacques
16/05/2020	BLAIN Léoncine Marie, épouse DUPUY
16/05/2020	GUYONNET-DUPERAT Sonia, Maïna, épouse LEROY
21/05/2020	ROMAN Janine, Emma, épouse PANTEL
23/05/2020	CADOUR Jacques Benoit Dominique
26/05/2020	SIVAN Lucette Madeleine, épouse PIERRET
26/05/2020	LACEK Félix
10/06/2020	GANDY Christian René Aimé



Consignes

En raison des règles sanitaires, nombre de places limitées pour les spectacles
Renseignements et réservations
à la Maison du Tourisme 04 94 90 55 10
tourisme@ville-lebeausset.fr

PROGRAMME

> JUILLET

- **Théâtre en plein-air «Angèle» de Marcel Pagnol par Cartoun Sardines Théâtre - Offert par la Région Sud**

> **Dimanche 26 juillet**
Jardin des Goubelets - 21h

Gratuit - à partir de 8 ans - Angèle, d'après le film de Marcel Pagnol et le roman de Jean Giono «Un de Baumugnes». Le spectacle, offert par la Région Sud, est une sorte de mise en abyme : la présentation, sous forme de pièce, du tournage du film de Pagnol. Le résultat est un joli mélange d'humour et d'émotion mis en scène dans un pur esprit «pagnolésque». Avec cette pièce, c'est un peu comme si le spectateur assistait au tournage du film de Marcel Pagnol en 1934. Il y a les dialogues, l'agitation que l'on retrouve sur les plateaux des débuts du cinéma parlant des années 30 et une histoire, celle d'Angèle dont l'essentiel a été gardé dans la pièce.



- **Cinéma plein-air « Le Petit Prince»**
> **Jeudi 30 juillet**

Jardin des Goubelets - 21h30

Gratuit - à partir de 3 ans. Le Petit Prince (2015), sorti en juillet 2015, d'après le chef d'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry. Un film de Mark Osborne, le réalisateur de Kung Fu Panda. C'est l'histoire d'une petite fille, intrépide et curieuse, qui vit dans un monde d'adultes et d'un aviateur, excentrique et facétieux qui n'a jamais vraiment grandi. Le Petit Prince va les réunir dans une aventure extraordinaire.



> AOÛT

- **Théâtre en plein-air «Icy-Plage» par la compagnie Kartoffeln**

> **Mardi 4 août**
Place Jean Jaurès - 19h

Gratuit - Tout public - Bronzage, enfilage de maillot, gonflage de bouées... autant d'actions reprises ici en de savoureuses chorégraphies dans lesquelles chacun se reconnaîtra. Jazz, tango, rock, sirtaki... à chaque saynète son rythme et son atmosphère.



- **Soirée La Folie des années 80**

> **Jeudi 6 août**
Jardin des Goubelets - 21h00

Gratuit - Avec JEAN-PIERRE MADER «Macumba», COOKIE DINGLER «Femme Libérée», WILLIAM (du groupe DEBUT DE SOIREE) «Nuit de Folie» sont réunis sur scène pour un tour de chant commun et pour vous entraîner jusqu'au bout de la nuit...



- **Concert Trio «The Bzzz» 60's 70's Retro Sound**

> **Lundi 10 août**
Place Jean Jaurès - 21h

Gratuit - Musiciens professionnels, réunis par la même passion des années 60's & des 70's. Leur Originalité, les Harmonies Vocales ! Ils vous transporteront à travers une génération musicale inoubliable.



- **Concert «Jorge So Jazz Quintet»**

> **Lundi 17 août**
Place Jean Jaurès - 21h

Gratuit - Floriane Jourdain, chanteuse-comédienne à la voix intensément jazz, délicatement posée, nous transporte de New York à Saint Germain des Prés en revisitant les standards dans la lignée des chanteuses de Jazz actuelles. Entre Swing et ballades, la complicité avec ses musiciens lui permet d'improviser tout en nuances et sensibilité.



- **Fête de la Libération du Beausset**
> **Jeudi 20 août - Dès 17h30**

Gratuit

À 17h30 Cérémonie à la mémoire du Chasseur Simoni au Jardin des Goubelets,

À 18h15 : Cérémonie de La Libération du Beausset au Monument aux morts,

À 20h15 en centre-ville déambulation aux lampions avec véhicules d'époque,

À 21h00 Place Jean Jaurès ou jardin des Goubelets : concert Louise & the po'boys. Louise se penche sur les chansons françaises que fredonnait sa grand-mère, pour y dénicher des valse et des chansons oubliées que les Po'Boys cuisinent à la sauce piquante du bayou. On y retrouve Damia, Rina Ketty, Patachou, Jean Sablon, mais aussi Joséphine Baker, Lizze Miles et son blues cajun. Un répertoire qui s'écoute autant qu'il se danse, un cabaret guinguette dressé dans le quartier français de la Nouvelle Orléans.



• **Concert Joulik**
 > **Dimanche 23 août**
Place Jean Jaurès ou
jardin des Goubelets- 21h

Gratuit - Une voix emportée vers des lames soufflées, des cordes agitées, frottées, pincées, quelques sons percutés...Joulik est un trio vocal et instrumental voguant entre chants traditionnels revisités et musiques créatives du monde. Par le jeu et l'expression, alliant virtuosité, simplicité, fougue et sensualité, il émane de leur musique des paysages lointains, remplis d'une grande émotion. Le concert de Joulik est un moment de partage, qui nous installe tout aussi bien dans la magie de l'écoute, que dans une irrésistible envie de danser.



• **Exposition «Natura 2000» proposée par le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume**
 > **du 24 août au 26 septembre**
Maison du Tourisme

Entrée libre - L'intérêt écologique du massif de la Sainte-Baume a été reconnu à l'échelle de l'Union européenne et intégré dans le vaste réseau européen de sites Natura 2000. Les thèmes abordés permettent de découvrir la politique Natura 2000, ses milieux et espèces emblématiques ainsi que les interactions entre sports de pleine nature et

préservation des milieux naturels. Action réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne via le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) et de l'Etat.



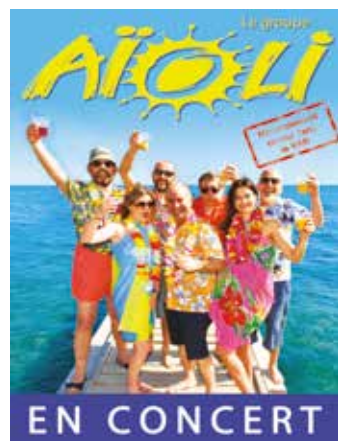
• **Festi'Goubelets**
soirée SOUL BEATS /US 60's
 > **Vendredi 28 août**
Jardin des Goubelets - 21h

Gratuit - Ce concert transporte l'auditoire dans les années 60 au cœur de la culture afro-américaine incroyablement novatrice, et qui nous a légué ce patrimoine musical très inspiré, fabuleusement moderne à cette époque. SOUL BEATS se propose de perpétuer cette musique que nous aimons. Concert de grande qualité porté par deux artistes chanteurs charismatiques ... habités par cette culture ! Soul musique en live : Ray Charles, Aretha Franklin, Otis Redding, James Brown, The Temptations, The Four Tops, Sam Cooke, Marvin Gaye, The Supremes...



• **Festi'Goubelets - Concert Aioli**
 > **Samedi 29 août**
Jardin des Goubelets - 21h

Gratuit - Le groupe AIOLI est le groupe toulonnais le plus mondialement connu dans le Var. La Mliha, Tina Turner, La Cagole ou encore l'Arsenal sont des chansons devenues incontournables. AIOLI c'est avant tout un univers déjanté où l'humour et la musique se mélangent en un cocktail détonnant, piquant, qui ravit les sens et épanouit les âmes.



• **Festi'Goubelets - Cinéma plein-air «Grease»**
 > **Dimanche 30 août**
Jardin des Goubelets - 21h

Gratuit - à partir de 12 ans - Découvrez cette comédie musicale populaire lors d'un ciné plein-air qui vous donnera envie de danser devant l'écran. Grease est un film musical de Randal Kleiser sorti en 1978. Le film raconte la vie d'une lycéenne de 18 ans, aux États-Unis, à la fin des années 1950. Ce fut un succès mondial, totalisant 5 700 000 entrées en France, ce qui constitue un record d'entrées au cinéma pour une comédie musicale. La bande originale, qui mélange rock 'n'roll, boogie-woogie et pop, fut « numéro un » des ventes dans de nombreux pays.



> **SEPTEMBRE**

• **Fête des associations**
 > **samedi 12 septembre**
toute la journée - en centre-ville



INAUGURATION

*de la Cigale,
emblème
de notre
belle Provence*

